

		
MER 22	12 / 18	4 / 9
JEU 23	12 / 21	1 / 1
VEN 24	10 / 24	0 / 0
SAM 25	11 / 22	0 / 2
DIM 26	12 / 20	0 / 2
LUN 27	10 / 19	0 / 1

## Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Erinose**
- **Divers**
- **Mesures agro-écologiques**

## Stades phénologiques

Le stade "boutons floraux agglomérés" se généralise. Les stades sont homogènes entre les parcelles et les cépages. Des différences s'observent sur le nombre de feuilles étalées, les parcelles les plus tardives (Syrah, Mauzac, Loin de l'oeil) présentent 4 à 5 feuilles étalées et les plus avancées 6 à 7 feuilles étalées (Gamay, Chardonnay). On conserve l'avance de 10 jours par rapport à l'année dernière.



Boutons floraux agglomérés  
Mauzac



Boutons floraux agglomérés  
Gamay

## DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine dernière, les températures sont restées clémentes et le niveau de pluie faible. Le cumul des précipitations est compris entre 0 mm à Castanet et 6,4 mm à Rabastens. Pour la semaine à venir, des pluies sont annoncées jusqu'à mercredi. Ensuite, selon les prévisions actuelles, les conditions météorologiques devraient s'améliorer.

## MILDIU

### Analyse de risque

#### Modélisation:

Depuis le début de la semaine, la maturité de la masse des oeufs est modélisée comme atteinte. A ce jour, un cumul de pluie de 30 mm est nécessaire pour engendrer des contaminations de masse. Toutefois des contaminations pré-épidémiques sont possibles même si ce cumul n'est pas atteint.

La semaine dernière aucune contamination pré-épidémique n'a été modélisée sur le vignoble.

### Préconisations

**Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques, des contaminations de masse sont possibles au cours des prochaines pluies. Intervenez avant les épisodes pluvieux, en situation de lessivage il convient de reprotéger la vigne.**

\* Bouillie bordelaise RSR Disperss, Frégate SC, Kocide 35 DF, Hélicuivre, Cuproxat SC, Champ Flo Ampli, sont des spécialités à base de cuivre.

La dose de cuivre métal à prévoir :  
\*200g/ha

Attention au nombre d'applications des produits à base de cuivre.

#### Alternatives

\*Romeo, cerevisane, 0,25kg/ha + contact  
\*Bastid, Cos Oga, 2L/ha + contact  
Mise en oeuvre de la prophylaxie.

### A retenir

La maturité de la masse des oeufs est atteinte.

## BLACK-ROT

## Analyse de risque

**Observations:**

A ce jour aucun symptôme n'est visible au vignoble..

**Analyse de risque:**

La période de risque est en cours, en toutes situations. Des contaminations ont pu se produire avec les pluies de ce début de semaine. Les premiers symptômes devraient être visibles d'ici trois semaines.

**A retenir**

Des contaminations sont possibles.

## Préconisations

**Intervenez en fonction des prévisions météorologiques, des contaminations sont possibles lors des prochaines pluies. Soyez vigilants sur les parcelles sensibles.**

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

**Alternatives**

Mise en œuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

## OIDIUM

## Analyse de risque

**Observations:**

A ce jour aucun symptôme n'est recensé au vignoble.

**Analyse de risque:**

Le stade "2-3 feuilles étalées" est dépassé en tous secteurs. Ce stade déclenche les interventions sur les parcelles sensibles ou ayant subi de fortes attaques l'année dernière.

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection. Le stade d'intervention est imminent dans les situations les plus précoces.

**A retenir**

Protégez les parcelles sensibles.

## Préconisations

**Intervenir seulement sur les parcelles à historique, la période de sensibilité est en cours.**

\* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités* ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; *Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).*

**Alternative**

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

## VERS de la GRAPPE

## Analyse de risque

**Observations**

Les captures se poursuivent sur l'ensemble du réseau de piègeage. Ponctuellement le nombre de captures est élevé, notamment sur le secteur de Peyrole.

**Analyse de risque**

Pensez à relever les pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

## Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observées en G1.

**Alternatives**

La confusion est une méthode de biocontrôle.

**A retenir**

Relevez les pièges.

## ERINOSE

## Analyse de risque

**Observations au vignoble**

Des symptômes sont recensés sur de nombreuses parcelles. Généralement l'intensité d'attaque est faible. Toutefois, dans quelques situations la quasi totalité des ceps peut être touchée, notamment sur Cabernet, Muscadelle, Duras et Loin de l'oeil.

**Symptômes**

Formation de boursofflures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge. Les grappes peuvent être attaquées.

**Analyse de risque**

Avec la pousse de la vigne, les symptômes vont se diluer dans la végétation.

## Préconisations

La période d'intervention est dépassée. Les traitements doivent être réalisés précocement, dès le stade pointe verte.

**Alternatives**

Favoriser les populations de typhlodromes. Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Le stade d'application est dépassé.

## DIVERS

**Galles phylloxériques:** Quelques galles sont observées au vignoble, attention à ne pas confondre avec l'érineuse.



Symptômes d'érineuse



Galles phylloxériques

**Escargots:** Quelques grignotages peuvent être observés avec le retour de la pluie.



**Cervidés:** Ponctuellement quelques dégâts sont signalés.

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Optimisation de la pulvérisation et réduction de l'impact sur l'environnement

**Les types de pulvérisateurs**

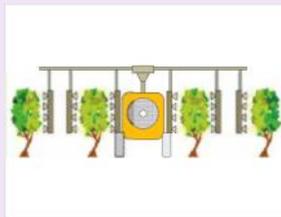
Un pulvérisateur doit posséder les performances techniques, afin d'obtenir une pulvérisation de qualité. Il doit également permettre de minimiser les impacts sur l'opérateur et de limiter les transferts des produits phytosanitaires vers l'environnement, ceci dans le respect de la réglementation en vigueur.

\* Rampe premiers traitements



Cet appareil à l'avantage d'être simple techniquement et d'être très efficace en début de végétation. Il permet de limiter la dérive et de réduire la dose des produits phytosanitaires.

\* Les appareils face par face

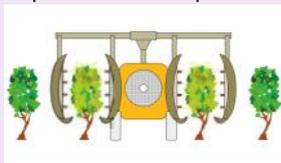


Ce sont des appareils performants qui permettent d'optimiser la répartition de la bouillie de pulvérisation. La bouillie est appliquée de façon homogène sur toutes les faces de la végétation et sur toute la hauteur.

Ces appareils permettent de localiser les traitements en début de végétation et plus tard en saison de cibler la zone des grappes, en fermant les diffuseurs inutiles. Il est ainsi possible de réduire les doses de produits phytosanitaires.

Les pulvérisateurs face par face peuvent être pneumatiques ou à jet porté.

\* Les panneaux récupérateurs ou pulvérisation confinée



Les panneaux récupérateurs sont les plus performants en terme de réduction des doses et de limitation de la dérive.

C'est un appareil face par face qui permet de confiner la pulvérisation et ainsi de limiter les pertes de produits dans l'environnement, en les récupérant en partie.

Avec les panneaux, le taux de récupération est plus important lors des premiers traitements, lorsque l'épaisseur de la végétation est faible et la porosité élevée.

Sur une campagne de traitement, le taux de récupération moyen se situe autour de 30 à 40%

\* Voûte pneumatique, équipée de mains et canons



Ce type de pulvérisateur est le plus utilisé en vignes larges. Les performances de ce matériel sont très variables selon le nombre de rangs traités par passage. Le niveau de dérive peut être important.

- Passage tous les deux rangs: le traitement est le plus souvent de bonne qualité, si les diffuseurs sont bien orientés.

- Passage tous le 3 rangs: il est conseillé d'équiper le pulvérisateur de "main retour" afin de cibler toutes les faces de la végétation. Mais cette configuration ne permet pas d'égaliser la qualité de pulvérisation d'un appareil face par face.

- Passage tous les 4 rangs: Seule une face du rang est traitée soit par les mains soit par les canons. La qualité de la pulvérisation n'est pas homogène entre les faces ciblées et les autres.

\* Aéroconvecteurs



Le niveau de dérive est important avec ce type de matériel, en raison de l'important volume d'air généré par la turbine.

Ces appareils sont peu performants. Un passage tous les deux rangs ne permet de cibler directement que l'une des deux faces d'un rang.

Type de pulvérisateur	Qualité de la pulvérisation	Maîtrise de la dérive	Facilité d'utilisation	Temps d'intervention	Réduction des doses	Observations	Prix € HT
Rampe 1er traitements	XXX	XX Avec buses à injection d'air	X	-	XX	Applications de début de végétation. Obligation d'avoir un deuxième appareil.	2000 à 5000
Face par face jet porté	XXX	XX Buses à injection d'air -- Buses classiques	---	-	XX	Possibilité d'agir sur la taille des gouttes et la vitesse du flux d'air	18 000 à 35 000
Face par face pneumatique	XX	--	---	-	XX	Taille des gouttes difficilement modifiable	18 000 à 35 000
Panneaux récupérateurs	XXX	XXX Buses à injection d'air	---	--	XXX Grâce à la récupération de bouillie	Nettoyer régulièrement les panneaux _ Difficile d'évaluer le volume de bouillie à préparer	30 000 à 60 000
Voûte pneumatique	XX 2 rangs et 3rangs + mains retour - en 3 ou 4 rangs	--	XX	X En 4 rangs - En 2 rangs	X 2 rangs et 3rangs + mains retour - En 3 ou 4 rangs	Attention à l'orientation des diffuseurs	13 000 à 20 000
Aéroconvecteurs	-	---	XXX	XX	-	Manque de performance	8000 à 20 000

**Prochain bulletin le 28 avril**

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne  
- L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,  
Marie Laure MURATET  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.61.99.57.86  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 07.86.17.86.03  
[ml.muratet@tarn.chambagri.fr](mailto:ml.muratet@tarn.chambagri.fr) \_ 07.80.56.95.60

